

XXXVI^e SESSION
Dakar, 5 au 8 juillet 2010

DOCUMENT N° 62

**RÉSOLUTION
SUR LES FEMMES HAÏTIENNES**

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Dakar (Sénégal) pour sa XXXVI^e Session du 5 au 8 juillet 2010, sur proposition du Réseau des femmes parlementaires,

Rappelant qu'Haïti a été dévasté par des séismes géologiques le 12 janvier 2010, ces séismes causant plus de 200 000 morts et faisant près d'un million de sans-abris,

Rappelant qu'avant ces séismes, les femmes haïtiennes dirigeaient plus de la moitié des foyers de leur pays,

Rappelant qu'avant ces séismes, les femmes haïtiennes n'étaient pas représentées de façon équitable dans les sphères économique, politique et sociale de leur pays,

Soulignant l'occasion de faire de la reconstruction d'Haïti un nouveau départ vers un meilleur pays,

Rappelant que l'analyse comparative entre les sexes est un outil tant de planification et de gestion de programmes que d'élaboration de lois,

Appelle les gouvernements de la Francophonie qui apportent leur aide à Haïti à faire de la participation pleine et équitable des Haïtiennes à la reconstruction de ce pays une condition de cette aide,

Appelle les gouvernements de la Francophonie qui apportent leur aide à Haïti à soumettre préalablement chaque composante de leur aide à une analyse comparative entre les sexes afin de s'assurer que les Haïtiennes bénéficient de cette aide aussi également et équitablement que les Haïtiens.